

Marche qualité

Titre : Marche qualité des Environnements Sans Fumée (ESF)

Objectif général :

Apprécier l'actualisation de la [Politique organisationnelle de santé pour un environnement sans fumée \(PESF\)](#) sur les terrains des établissements du CIUSSS et documenter les constats et opportunités d'amélioration.

Objectifs spécifiques :

- Sensibiliser et engager les gestionnaires et le personnel dans une démarche de marche qualité axée sur la collaboration, la responsabilisation et l'amélioration continue.
- Dresser un portrait réaliste de l'utilisation de la cigarette/vapoteuse sur les terrains du CIUSSS, en observant les pratiques, les zones problématiques et les contextes d'usage.
- Vérifier que les normes et la réglementation entourant l'usage de la cigarette/vapoteuse sont connues, comprises et appliquées de manière cohérente sur le terrain.
- Mettre en lumière les bonnes habitudes adoptées par le personnel en matière de tabagisme/vapotage, afin de renforcer une culture de respect et de responsabilité collective.
- Recueillir les suggestions et pistes d'amélioration visant à améliorer la qualité de l'air et à soutenir un environnement sain pour les usagers, le personnel et les visiteurs.

Quoi?

- Marche des environnements sans fumée.

Qui?

- Une équipe de gestionnaires (entre 2 et 4 personnes)

Comment?

- Observer les pratiques, les zones fréquentées, les secteurs à risque, la présence de cendriers non autorisés (ex. : grande boîte de conserve) sur le terrain.
- Vérifier la signalisation (affiches avec interdiction de fumer) et les aménagements en évaluant leur présence, visibilité et pertinence.
- Vérifier le respect de l'interdiction de fumer/vapoter sur l'ensemble des terrains du CIUSSS.
- Évaluer la facilité à identifier clairement les zones permises ou interdites?
- Échanger de façon bienveillante avec le personnel et les usagers dans une approche éducative.
- Rappeler la réglementation en vigueur au besoin (remettre des dépliants si nécessaire).
- Valoriser les bons comportements et sensibiliser en cas d'écart en privilégiant l'information et l'accompagnement.
- Documenter les constats et pistes d'amélioration.

Pour plus d'information, vous pouvez communiquer avec l'équipe de santé publique à l'adresse courriel ci-dessous.

Pour les documents papier, veuillez les numériser et les envoyer à la même adresse courriel :

marche.environnement.sans.fumee@ssss.gouv.qc.ca

Outils : pour accéder aux outils, cliquer ici [Document pour la marche](#)

- Plan des installations (format papier) permettant d’annoter, au besoin, les observations terrain (emplacement inadéquat de cendriers, présence de mégots ou de matériel de vapotage, localisation ou absence d’affichage).
- Photos de référence des affiches qui doivent être installées à des emplacements stratégiques sur le terrain.
- Dépliants d’information à remettre au personnel et aux usagers rencontrés lors de la marche.
- Les gestionnaires peuvent aussi nous envoyer des photos des observations du terrain (ex. : photo d’un endroit où une affiche est manquante ou serait pertinente). Pas de photo de personnes fumant sur le terrain

Questions d’ouverture :

- Est-ce que je peux prendre un moment pour échanger avec vous?
- Les gestionnaires doivent expliquer brièvement le but de la marche (actualisation des normes en matière d’ESF dans les installations du CIUSSS).

Informations importantes - Pour les sites de l’Institut (IUSMM), le CHSLD Jeanne Le Ber

- Il y a la présence de zones fumeurs désignées sur le terrain

Nouveauté : Information à partager au personnel

- Désormais, le personnel peut utiliser les zones fumeurs désignées tout comme les usagers fumeurs (voir le plan des zones IUSMM et CHSLD J-LB).
- La mise à jour des zones fumeurs désignées est en cours.
- Pour les sites CHSLD et les CH des travaux sont en cours afin d’évaluer la possibilité de créer des zones fumeurs désignées. D’ici là, les personnes qui désirent fumer doivent se déplacer à l’extérieur du terrain.

Outil pour réaliser une marche qualité

La Marche qualité des Environnements Sans Fumée (ESF) se déroule en deux sections complémentaires.

***** Il est important de prendre connaissance de l'ensemble du questionnaire avant la marche *****

A. Interactions sur le terrain

Cette première section porte sur les informations recueillies lors de vos échanges avec les personnes rencontrées sur les terrains. Elle vise à documenter leurs perceptions, leurs connaissances et leurs expériences en lien avec les environnements sans fumée.

B. Observations sur le terrain

La deuxième section concerne vos observations directes de l'environnement.

Elle permet d'évaluer de façon concrète l'application des mesures, l'aménagement des lieux et les comportements observés en lien avec les environnements sans fumée.

Les thématiques et les critères utilisés dans cette démarche sont basés sur la politique de santé pour un environnement sans fumée (ESF)

Installation : _____


Zone de l'installation : _____




Date : _____


Équipe de gestionnaires : _____

A - Interactions avec les personnes rencontrées sur le terrain

Thème 1 : Connaissance des normes et de la politique en matière d'ESF

1. Saviez-vous que le CIUSSS dispose d'une politique en matière d'environnement sans fumée?	Fumeur observé				Non-fumeur observé				Commentaires
	Personnel		Usager		Personnel		Usager		
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	
 Inscrire un X dans les cases correspondant aux réponses pour chaque personne rencontrée									

2. Êtes-vous informé(e) que la politique du CIUSSS interdit de fumer/vapoter sur l'ensemble de ses terrains?	Fumeur observé				Non-fumeur observé				Commentaires
	Personnel		Usager		Personnel		Usager		
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	
 <p>Inscrire un X dans les cases correspondant aux réponses pour chaque personne rencontrée</p>									
3. Si oui, par quel moyen en avez-vous été informé(e)?	Fumeur observé				Non-fumeur observé				Commentaires
<p>A. Affiches B. Communications internes du CIUSSS C. Messages diffusés D. Autres (à préciser)</p>  <p>Inscrire les lettres correspondantes aux réponses dans les colonnes (fumeurs, non-fumeurs observés)</p>									
4. Selon vous, dans quels endroits est-il permis de fumer ou de vapoter?									
<p>A. Sur le trottoir public B. Zones fumeurs désignées C. Autres (à préciser)</p>  <p>Inscrire les lettres correspondantes aux réponses dans les colonnes (fumeurs, non-fumeurs observés)</p>									

<p>5. Savez-vous qu'il peut y avoir des conséquences lorsqu'une personne fume ou vapote dans une zone interdite par la loi (par exemple à moins de 9 mètres des ouvertures)?</p> <p> Inscrire un X dans les cases correspondant aux réponses pour chaque personne rencontrée</p>	Fumeur observé				Non-fumeur observé				Commentaires
	Personnel		Usager		Personnel		Usager		
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	


INFORMATIONS À PARTAGER AUX PERSONNES INTERROGÉES


Les constats d'infraction peuvent être remis lorsqu'une personne fume dans une zone interdite par la Loi :


- Une amende de 250 \$ plus frais (environ 350 \$ au total) pour la personne en infraction.
- Une amende pouvant varier entre 500 \$ et 12 500 \$ pour le CIUSSS si un inspecteur constate la présence d'un fumeur dans un endroit où la Loi l'interdit.
- Les employés s'exposent aussi à un avis de leur gestionnaire.

Préciser que la politique va au-delà des exigences minimales de la Loi en imposant l'utilisation des zones fumeurs ou le déplacement à l'extérieur du terrain, dans le but de protéger les personnes qui fréquentent nos installations contre l'exposition à la fumée secondaire.


Thème 2 : Affichage Environnement sans fumée


6. Trouvez-vous que les affiches d'interdiction de fumer/vapoter sont claires?	Fumeur observé				Non-fumeur observé				Commentaires
	Personnel		Usager		Personnel		Usager		
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	
 <p>Inscrire un X dans les cases correspondant aux réponses pour chaque personne rencontrée</p>									

7. Selon vous, y aurait-il des façons d'améliorer l'affichage?	Fumeur observé				Non-fumeur observé				Commentaires
	Personnel		Usager		Personnel		Usager		
	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	Oui	Non	
 <p>Inscrire un X dans les cases correspondant aux réponses pour chaque personne rencontrée</p>									

8. Selon vous, qu'est-ce qui pourrait aider les personnes qui fument/vapotent à mieux respecter la politique en vigueur?	Fumeur observé	Non-fumeur observé	Commentaires
<p> Inscrire les réponses dans les colonnes (fumeurs, non-fumeurs observés)</p>			

B - Observations sur le terrain

Questions	Réponses	Commentaires
1. Les affiches liées à l'environnement sans fumée sont-elles présentes, visibles et bien positionnées?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
2. Où se situent les affiches? Préciser les emplacements A. En bordure du terrain B. À des endroits stratégiques sur le terrain, C. Au niveau des portes D. Au niveau des gazebos ou tout autre abri extérieur E. Ailleurs (préciser)  Inscrire les lettres correspondantes aux réponses dans la colonne Réponse		
3. Des affiches sont-elles manquantes, endommagées ou mal situées?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
4. Les zones permises et interdites sont-elles facilement compréhensibles pour les usagers et le personnel?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
5. Les interdictions de fumer/vapoter sont-elles globalement respectées sur le terrain par les usagers et le personnel?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	

Questions	Réponses		Commentaires
6. Avez-vous observé des situations de non-conformité? Par exemple des fumeurs dans des zones interdites.	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
6.1. Si oui, combien de fumeurs avez-vous observés dans des zones interdites?	<input type="checkbox"/> 1 à 5 fumeurs <input type="checkbox"/> Plus de 5 fumeurs		
6.2. Indiquer à quel endroit les fumeurs ont-ils été observés dans la section commentaires.			
7. Quelles sont vos suggestions pour améliorer l’affichage sur le terrain?			
8. Avez-vous remarqué la présence de cendriers formels ou informels (comme une grande boîte de conserve) dans les lieux où il est interdit de fumer?	Cendrier formel <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	Cendrier informel <input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
8.1. Indiquer à quel endroit les cendriers ont-ils été observés dans la section commentaires			
9. Avez-vous remarqué la présence de mégots au sol dans les lieux où il est interdit de fumer?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non		
9.1. Si oui, indiquer l’ampleur observée : A. 1 à 10 mégots B. 11-30 mégots C. 31-50 mégots D. Plus de 50 mégots  Inscrire les lettres correspondantes aux réponses dans la colonne Réponse			

Questions	Réponses	Commentaires
9.2. Décrivez avec détails les endroits où les mégots ont été trouvés (exemples : entrée d'entrée porte principale? Gazébo?) dans la section commentaires.		
10. De façon générale, les personnes semblaient-elles bien informées de la politique en vigueur?	<input type="checkbox"/> Très bien informées <input type="checkbox"/> Moyennement informées <input type="checkbox"/> Peu informées <input type="checkbox"/> Aucunement informées	
11. Avez-vous observé de bons comportements ou des initiatives positives à souligner (Ex. : Personne qui s'éloigne et qui fume sur le trottoir ou du moins en bordure du terrain)?	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	
11.1. Si oui, préciser dans la section commentaires		
12. Quels sont les principaux enjeux identifiés lors de la marche?		
13. Quelles suggestions d'actions concrètes pourraient être mises en place?		